

Chabbat Parachat Tétsavé

10, 11 Adar Richon 5752



Chabbat Parachat Tétsavé

10, 11 Adar Richon 5752

La seule *paracha* de la Torah qui ne mentionne pas le nom de Moïse depuis le récit de sa naissance est celle de Tetsavé. Deux raisons sont données à cela dans la tradition : la première est que Tetsavé est la *paracha* la plus proche du 7 Adar, jour de la disparition de Moïse (Talmud Méguila 13b). Ainsi, l'absence de son nom dans la *paracha* constitue une allusion à cet événement.

La seconde explication est que Moïse a demandé à D-ieu d'effacer son nom s'Il ne pardonnait pas la faute du veau d'or (Exode 32, 32). Bien que D-ieu ait finalement pardonné, la malédiction eut néanmoins pour effet la disparition de Moïse de l'une des *parachiot* de la Torah.

Ces deux explications ne sont cependant pas suffisantes :

En effet, si Moïse est mort le jour du 7 Adar, il est également **né** ce jour-là. Pourquoi cet événement, *a priori* plus important, n'est-il pas souligné ?

La deuxième explication est également difficile : la *paracha* de Tetsavé apparaît en effet dans la Torah **avant** l'épisode de la faute du veau d'or (et, selon certaines opinions, elle fut également révélée avant celui-ci). Pourquoi est-elle celle qui porte l'allusion de la malédiction que proféra Moïse lorsqu'il dit « *efface-moi de Ton livre* » ?

D'autre part, il nous faut comprendre le lien qui existe nécessairement entre ces deux explications d'un même fait.

Pour répondre à ces interrogations, il est nécessaire de rappeler que c'est par le mérite de la naissance de Moïse que **le mois de Adar tout entier**

fut transformé en un temps de joie et d'allégresse, comme le dit la Méguila d'Esther : « *Le mois qui fut transformé de l'affliction à la joie* » (Esther 9, 22).

Or cela même est surprenant : pourquoi la naissance de Moïse constitue-t-elle une si grande source de joie ? Le Talmud cité plus haut enseigne en effet que « *la naissance (de Moïse le 7 Adar) expie sa mort (le 7 Adar)* », c'est-à-dire qu'elle ne fait qu'effacer l'événement négatif de ce jour.

En effet, le Midrache enseigne que lorsque le sort tiré par Haman désigna le mois de Adar, celui-ci se réjouit, car il est notoire que ce mois n'est porteur d'aucun mérite particulier pour le peuple juif, pas plus que son « *mazal* », son signe zodiacal (Midrache Esther Rabba 7, 11). En quoi la naissance de Moïse justifie-t-elle donc que ce mois soit singularisé parmi tous les autres mois par son caractère de joie débordante ?

Le mois de Adar possède un « *mazal* » particulier

L'explication de ce qui précède réside dans le sens profond de l'anniversaire en général et de celui de Moïse en particulier :

Le jour de l'anniversaire d'une personne, son « *mazal* » est dominant (« *מזלו גובר* »), ce qui signifie qu'il connaît en ce jour une réussite particulière. De ce fait, le 7 Adar, jour de l'anniversaire de Moïse qui est le *Nassi* de tous les Enfants d'Israël à travers les âges, c'est le « *mazal* » de tout le peuple juif qui est dominant.

Ce mérite est si fort qu'il influe sur le mois de Adar tout entier qui devient un mois de joie. C'est le sens des paroles du Midrache, « *Haman ne savait pas que Moïse est mort le 7 Adar et qu'il est né le 7 Adar* » : la naissance de Moïse est en effet le mérite considérable recelé par le mois de Adar qui en fait un mois de joie, loin d'être simplement « l'expiation » de sa mort.

Donner sa vie sans perdre la Vie

Le terme de « *mazal* » désigne deux notions : 1. l'influence des astres et des constellations à laquelle seuls sont soumis les non-juifs, car « *le peuple juif n'a pas de mazal* » (Talmud Chabbat 156a). 2. le dévoilement de l'essence de l'âme juive, qui demeure « en haut », à l'intérieur de la partie de l'âme qui se trouve ici-bas dans le corps (qui n'est qu'un « reflet » de la partie supérieure).

En cela réside la grandeur du 7 Adar : c'est en ce jour que s'est révélée l'essence de l'âme de Moïse, ce qui a eu pour effet de révéler l'essence de l'âme de chaque Juif. Les forces cachées de l'âme ainsi révélées ont permis au peuple juif de faire preuve d'une totale abnégation à l'époque de Pourim, en excluant de s'écarter de la volonté divine au péril de leur vie. Cela entraîna la délivrance divine : le miracle de Pourim.

C'est la raison pour laquelle la naissance de Moïse eut lieu le 7 Adar. En effet, « *Adar* » exprime la puissance divine (« *Adir bamarom Hachem* », Psaumes 93, 4) et le septième jour de ce mois exprime que cette puissante révélation divine a pénétré le monde dans ses sept dimensions issues des sept jours de la Création. C'est également Moïse, le « septième » juste, qui, au terme de l'édification du Tabernacle lors des **sept** derniers jours du mois de Adar, a fait redescendre la présence divine sur terre le premier jour du mois de Nissan. (Voir Midrache Bamidbar Rabba 13, 2 ; Chir Hachirim Rabba 5, 1).

Le dévoilement de l'essence dans le Jour et dans la Paracha

Pour que le « *mazal* » de l'âme juive, l'essence de l'âme de chaque Juif se révèle, il est nécessaire qu'elle sorte de son confinement dans les degrés supérieurs pour influencer sur l'existence du Juif telle qu'elle se déroule ici-bas. Ceci apparaît en allusion dans le terme « *mazal* », de la racine hébraïque « *nozel* », signifiant « ce qui coule » d'En-haut, ainsi que dans le mot « *Adar* », qui se décompose en « (la lettre) *Aleph* – *dar* »,

exprimant que le Maître du monde (« *Aloupho chel olam* »), « *dar* », « réside » dans ce monde.

En d'autres termes, la révélation de l'âme, loin d'engendrer un mouvement de retrait du monde, a, au contraire pour effet de faire pénétrer la divinité dans le monde entier. Ce fut le cas dans l'épisode de Pourim, lorsque le décret d'extermination fut annulé et qu'il ne fut pas nécessaire de sacrifier sa vie, mais seulement de continuer à accomplir la Torah et les Mitsvot dans la largesse et la sérénité.

Néanmoins, et malgré toute la grandeur du mois de Adar, la délivrance de Pourim ne fut pas complète et les Enfants d'Israël demeurèrent des serviteurs d'Assuérus. La plénitude de la délivrance est liée précisément au mois de Nissan, car « *En Nissan ils furent délivrés et en Nissan ils seront délivrés* » (Talmud Roch Hachana 11a).

D'après ce qui précède, nous pouvons voir le lien entre le 7 Adar et la *paracha* de cette semaine, Tetsavé. Celle-ci commence par le verset :

« וְאַתָּה תִּצְוֶה אֶת בְּנֵי יִשְׂרָאֵל וְיִקְחוּ אֵלֵיךְ שֶׁמֶן זֵית זָךְ כֶּתִית לְמָאֹר לְהַעֲלֹת נֵר תָּמִיד - *Et toi, tu ordonneras aux Enfants d'Israël de te choisir une huile pure d'olives pilées, pour le luminaire, afin d'alimenter les lampes en permanence.* » (Exode 27, 20). Dans ce verset, « אַתָּה - toi » désigne l'essence (« *mazal* ») de Moïse qui est au-delà de l'appellation par un nom. « וְ(אַתָּה) - *Et (toi)* », enseigne que cette essence descend se révéler de sorte qu'à travers « יִשְׂרָאֵל אֶת בְּנֵי יִשְׂרָאֵל - *tu ordonneras aux Enfants d'Israël* » se crée le lien entre Moïse et les Enfants d'Israël afin que l'essence de leurs âmes se révèle également dans toute sa puissance.

À la lumière de ce qui précède, les deux explications sur l'absence du nom de Moïse dans la *paracha* de Tetsavé précédemment citées sont dorénavant compréhensibles : La première explication était que cette *paracha* est proche du 7 Adar. Or, ici le 7 Adar n'est pas à considérer comme le jour de la disparition de Moïse, qui justifierait son absence de la *paracha*, mais **essentiellement** comme celui de sa naissance. En effet, étant le jour où se révèle l'essence de Moïse qui est au-delà de la

définition par un nom, celui-ci n'est pas désigné par son nom dans la *paracha*, mais seulement par « *Et toi* ».

Et puisque la naissance de Moïse influe, comme nous l'avons dit, sur tout le peuple juif, il est logique que dans cette *paracha* apparaisse – en allusion – l'abnégation de Moïse en faveur de chaque Juif, par le fait qu'il a demandé que son nom soit effacé afin de sauver le peuple d'Israël.

Tout ceci est la conséquence de la naissance de Moïse le 7 Adar, lorsque s'est révélée l'essence de son âme que la Torah désigne par « *toi* ».

Nous nous trouvons encore un instant en exil !!!

La révélation de l'essence de l'âme, qui s'exprime lors du sacrifice de soi des Juifs pour la sanctification du nom de D.ieu, est liée à un événement qui s'est produit ces derniers jours :

Jeudi dernier, le deuxième jour du premier mois de Adar 5752, une femme juive a été assassinée en sanctifiant le nom de D.ieu. Personne parmi nous ne comprend (ni ne peut comprendre) pourquoi D.ieu a fait une chose pareille. À plus forte raison sachant qu'il s'agit d'une jeune femme, mère d'enfants en bas âge, qui ont besoin de leur mère et auxquels elle va manquer... Le propos n'est pas de s'étendre ici en réprobation à l'adresse de D.ieu...

Il est cependant nécessaire de souligner la grandeur de la sanctification publique du nom de D.ieu qui ressort de cet événement et surtout d'exiger de D.ieu la fin de l'exil en criant « עד מתי ? - jusqu'à quand ? »... et d'exiger et de faire tout son possible pour amener la délivrance messianique, lors de laquelle « *se réveilleront et chanteront ceux qui gisent dans la poussière* » (Isaïe 26, 19), à commencer par les Tsadikim qui ressusciteront immédiatement (voir Zohar I, 140a) et parmi eux et à leur tête cette femme méritante qui sera réunie avec sa famille et ses enfants et pourra continuer à les éduquer et les élever vers la Torah, le mariage et les bonnes actions, dans la joie et l'enthousiasme.

Cette sanctification de nom de D.ieu a encore plus de résonance sachant qu'elle s'est produite dans ce quartier-ci, où se trouve la synagogue, maison d'étude et de bonnes actions de mon beau-père, le Rabbi, *Nassi* de notre génération, sachant que c'est lui, en tant que successeur de Moïse dans notre génération, qui révèle chez les Juifs la force du don de soi.

On raconte au sujet de Rabbi Yossef Karo, auteur du « Beth Yossef », qu'il était digne de mourir pour la sanctification du nom de D.ieu, mais pour une certaine raison il fut puni et cela lui fut refusé. Par la suite, au cours du temps qu'il continua de vivre, il eut le mérite de composer le **« Choul'hane Arou'h », le code de loi juive auquel tout le peuple juif se conforme jusqu'à la fin des temps.** Pourtant, cet insigne mérite fut considéré pour lui comme une « punition », car cela n'atteint pas la grandeur de donner sa vie pour la sanctification du nom de D.ieu !

Néanmoins, après toute la grandeur du sacrifice de soi pour la sanctification publique du nom de D.ieu, puisque nous nous sommes largement rendus quittes de cela à travers toutes les persécutions et les massacres que nous avons subis au cours de ce long et amer exil jusqu'à notre génération, les Enfants d'Israël crient à D.ieu « עד מתי ?! - *jusqu'à quand ?!* »...

Est-il possible qu'après ce si long et douloureux exil il faille encore le sacrifice de soi d'une jeune femme, mère d'enfants en bas âge ?!... Même si D.ieu souhaite éprouver du « plaisir » de notre sacrifice de soi, en plus de ce que les générations précédentes ont subi, cela doit suffire **que nous nous trouvions un instant de plus en exil !**

Les Enfants d'Israël se trouvent en exil **depuis plus de mille neuf cents ans** et Machia'h n'est pas encore venu... Toute la tâche du peuple juif en exil a été achevée et toutes les actions ont été menées de toutes les façons possibles et, malgré tout, il se passe **une nouvelle semaine, une nouvelle journée et un nouvel instant** et la délivrance ne se fait pas concrètement ! Et comme si cela ne suffisait pas, il faut qu'une jeune mère juive donne sa vie pour la sanctification du nom de D.ieu !

La seule chose qui puisse nous consoler est de nous dire qu'il s'agit de la dernière fois qu'une telle chose est demandée et que par le mérite de cette femme vertueuse, avec celui des femmes vertueuses du peuple juif de toutes les générations, jusqu'aux femmes vertueuses du peuple juif en bonne santé de notre génération, nous méritons immédiatement la délivrance totale, car, comme la délivrance d'Égypte, la délivrance messianique viendra par le mérite des femmes vertueuses de la génération (voir Talmud Sotah 11b ; Midrache Yalkout Chimoni sur Ruth §. 606).

C'est alors qu'il y aura la plus grande sanctification du nom de D.ieu, comme il est écrit « *Et je sanctifierai Mon grand nom... et les nations sauront que Je suis D.ieu lorsque Je me sanctifierai à leurs yeux (par le fait que) Et Je vous prendrai de parmi les nations et Je vous rassemblerai de tous les pays et Je vous amènerai sur votre terre* » (Ézéchiel 36, 23-24).

Concrètement

Conformément à l'enseignement du 7 Adar et de la *paracha* de Tétsavé, la domination du « *mazal* » du peuple juif, la force et la puissance de l'essence de l'âme de sorte qu'elle pénètre dans les sujets de la vie quotidienne, il faut rajouter avec encore plus de vigueur et de vitalité dans tous les sujets de l'étude de la Torah et de l'accomplissement des Mitsvot, et en particulier la diffusion du Judaïsme et des sources de la 'Hassidout, afin d'amener **concrètement et de façon révélée** la délivrance messianique. Il y aura alors la révélation de l'essence d'Israël, « *Israël et le Saint béni soit-Il ne font qu'un* » (voir Zohar III, 73a), dans le monde entier, qui sera une demeure pour D.ieu.

Pour le merite de Refael Nessim Mendel ben Rahamim et
Victoria Simha Aziza bat Sarah



Pour le mérite de toute la famille WOLICA, des enfants
et des petits enfants



. Bénédiction matérielle et spirituelle pour recevoir le
Rabbi Mele'h Hamachia'h avec joie et enthousiasme dans
le zème Beth Hamikdash Now Mamach

